

## Ce n'est pas à nous de payer la crise !

21-10-2009

Dernière mise à jour : 21-10-2009

### Une nouvelle vague de licenciements ?

Alors que le gouvernement et le FMI nous parlent de relance pour bientôt, une deuxième grosse vague de restructurations et de licenciements se prépare.

Dans les grosses entreprises qui ont vu venir la crise, des stocks de marchandises ont été mis de côté en faisant produire les travailleurs dans des cadences infernales. Ensuite lorsque la crise s'est manifestée les stocks ont été vendus pendant que les travailleurs subissaient le chômage partiel. Aujourd'hui les entreprises ayant écoulé leurs stocks vont redémarrer la production avec une demande très faible derrière et vont donc délocaliser et licencier à nouveau pour maintenir leurs bénéfices. Des licenciements vont avoir lieu surtout dans l'aéronautique, dans l'automobile ainsi que dans la téléphonie et l'informatique. A chaque fois les licenciements annoncés sont sur base d'une prévision d'une baisse de production alors qu'en fait c'est surtout pour prendre les marchés des entreprises en concurrence tout en encaissant encore des milliards. Dans beaucoup de cas il y a des licenciements directs et aussi souvent des « départs volontaires » pour ne pas faire trop scandale après avoir touché les aides des états. Les entreprises regroupent et délocalisent certains sites pour que les travailleurs soit obligés de partir. Certaines choisissent le chômage partiel comme PSA Peugeot Citroën mais c'est l'Etat avec notre argent qui va payer une bonne partie du salaire des travailleurs ! Tout bénéf pour les patrons ! Des salaires payés par les fonds publics Les salariés au chômage partiel ne percevront plus que 90% de leur salaire net, mais ils seront dispensés du rattrapage d'une partie des jours chômés. (Quel magnifique cadeau !) Cet accord a été signé par tous les syndicats. Il a été rendu possible par la signature avec l'Etat d'une convention d'Activité Partielle de Longue Durée (APLD). Selon cette convention, l'Etat et Unedic versent des allocations complémentaires (1,9 euro par heure pour les 50 premières heures de la part de l'Etat, 3,9 euros par heure au-delà de la part de Unedic), en contrepartie de quoi l'employeur s'engage à maintenir dans l'emploi les salariés concernés pendant une période égale au double de la durée de la convention, soit deux ans dans le cas de PSA. En cas de licenciement économique de ses salariés avant ces deux ans, l'entreprise s'engage à rembourser à l'Etat le montant des aides distribuées. Des perspectives sombres dans de nombreuses entreprises Dans l'aéronautique Air France prévoit 1500 départs volontaires et 4500 postes supprimés d'ici 2 ans. Comme la plupart des entreprises du secteur ils justifient ça par une baisse de l'activité notamment des classes affaires ! Ainsi BOMBARDIER prévoit 3000 licenciements, la restructuration touchera 1.010 travailleurs temporaires et sous-traitants et 350 salariés permanents, ce qui représente environ 4,5% du total des effectifs d'environ 30.000 travailleurs à l'échelle mondiale. BOMBARDIER produit aussi des rames pour les transports notamment en Ile de France.

La SNCF continue sa grande casse du FRET. Les syndicats assurent que la réforme se traduira par 4.000 à 6.000 suppressions de postes.

Dans l'automobile, la direction du site General Motors de Strasbourg, spécialisé dans la production de boîtes de vitesses automatiques, veut réduire d'un sixième son effectif en supprimant 198 postes, indiquent les syndicats CFDT et CGT. L'objectif du constructeur est de conserver un effectif de 40.000 ouvriers d'ici à 2010, contre 62.000 en 2008 au niveau mondial.

Au niveau informatique et téléphonie certaines annonces de Microsoft parlent de 17% de réduction d'effectif. Motorola, Dell, SPIR et Alcatel Lucent vont aussi faire des licenciements. En France, Alcatel prévoit de supprimer 198 postes de cadres. S'ajouteront à ces licenciements les départs de près de 400 sous-traitants, dont on ne connaît pas pour l'instant la répartition. La liste va sûrement s'allonger. La bataille pour l'emploi sera donc la priorité cette année. Matthias Louis L'Egalité n°139 ; septembre-octobre 2009